

CleanTech : un potentiel avéré dans le cadre d'une offre de valeur diversifiée

CleanTech : Positionnement cible

Eolien

- Servir la demande nationale (programme 1500 MW).
- Se positionner sur les marchés à fort potentiel de développement.
- Capturer le shortage industriel prévisible (Gateway sur Zone MENA, Europe, etc.).
- Se positionner sur les composantes à forte valeur ajoutée (pales & tours).

Solaire

- Se positionner sur les marchés de proximité à fort taux de croissance.
- Privilégier dans un premier temps l'export de l'énergie verte dans le cadre du PSM.
- Se positionner sur les couches et les cellules.

Efficacité énergétique

- Approvisionner le marché maghrébin.
- Se positionner sur les niches : lampes à basse consommation, chauffe eau solaire.

Équipements

- Développement d'offres d'accueil régionalisées
- Proximité géographique des marchés de référence
- Emergence du marché national

Production

- Programme de diversification amorcé
- RFP initié par ONE + garantie rachat
- Processus de certification engagé
- Insertion PSM et UPM
- Programme de production indépendante

Distribution

- Ouverture des marchés à l'export
- Réseau et interconnexion
- Bénéfice du réseau national
- Subvention ciblée (PERG)

Services et Efficacité énergétique

- Loi sur l'efficacité énergétique
- Promotion des audits énergétiques

Leviers Transversaux : Agence Energie et FDE

Des leviers de succès ciblés pour une offre Maroc "Equipement"

Logistique

- Amélioration de l'accessibilité au port de Nador (à 120 Km)
- Port sec intégré au CleanTech
- Anticipation de besoins d'implantations dans la zone intra portuaire de Nador

R&D/Formation

- Implantation et soutien d'une offre R&D ciblée sur les niches industrielles
- Développement d'une infrastructure de formation en partenariat avec des établissements internationaux

Charte d'investissement

- Subvention de 5% du montant global de l'investissement
- Subvention de 20% des dépenses liées à la formation

Financement

Capture des financements bilatéraux et/ou concessionnels :

- Fonds de l'UPM : 1 Mrd €
- Fonds d'investissement pour le climat : 4 Mrd €
- Cool Earth Partnership : 8 Mrd €
- Implication du fonds de l'énergie doté de 1 Mrd DH
- Implication du FCCM : Fonds Crédit Carbone doté de 26 M€

Foncier

- Plafonnement de l'offre foncière locative à 3€/m²/an (recommandations du plan Emergence entre 4 et 5 €/m/an)

Mesures spécifiques

- Exemptions fiscales sur la R&D, la production d'électricité à partir des énergies renouvelables

Zones franches

- Statut de zone franche avec mise à la consommation de 20 à 30%

Incitations PPP